

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article2127>

CRISE SANITAIRE AUX ANTILLES

- Actualit   -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : jeudi 12 juin 2014

Mis    jour le : jeudi 12 juin 2014

UGTG.org

La situation de l'épidémie de Chikungunya aux Antilles devient extrêmement préoccupante, les moyens mis en œuvre par les services de l'Etat ne semblent pas à la hauteur de la catastrophe sanitaire et économique qui s'annonce. La population s'interroge : y a-t-il eu localement des manquements dans la chaîne de responsabilité des services publics de santé.

Reprenons dès l'apparition du 1er cas de « chik » ainsi qu'il est d'habitude appelé aux Antilles. Celui-ci est d'abord fin Novembre début Décembre sur une personne en transit à Saint Martin, les médias en sont immédiatement informés. La population Guadeloupéenne ou Martiniquaise n'a à ce stade aucune raison de s'alarmer, d'ailleurs aucune consigne de prévention n'est donnée par les services locaux de l'Etat (ARS, Préfecture). Puis le nombre de cas ne va cesser d'augmenter, touchant en premier la Martinique puis la Guadeloupe, à ce jour on dénombre autour de 25000 cas dans chaque île avec des premiers décès. Au CHU de Point à Pitre les urgences de pédiatrie sont submergées.

La question que se pose la population apparaît immédiatement : comment n'a-t-on pas pu circonscrire ce risque épidémique dès que les services publics de santé ont été informés du 1er cas de chik à Saint Martin. La mise à l'isolement de l'individu, le recensement des personnes qu'il aurait pu rencontrer, la mise en place d'un cordon sanitaire avec contrôle strict des entrées et sorties de l'île de Saint Martin, puis une vigilance accrue des professionnels de santé de la Guadeloupe et de la Martinique avec contrôle sanguin systématique (les symptômes du chikungunya étant proche de ceux de la dengue qui survient encore épisodiquement), auraient peut-être évité le drame. Le Préfet de Pyrénées Orientales vient de prendre des mesures de quarantaine suite à l'arrivée en provenance des Antilles, dans la commune de Banyuls, d'une personne atteinte de la maladie, une opération de démoustiquation de plus à annoncer dans un rayon de 200 m autour de son lieu de résidence.

En Guadeloupe la réponse de la Préfecture et de l'ARS face à la situation actuelle est une campagne publicitaire invitant la population à supprimer les gîtes larvaires. Cela apparaît bien peu devant la catastrophe qui s'annonce.

L'épidémie s'étend d'habitude dans toute la Caraïbe, en Guyane, et serait même annoncée en Floride.